

LES FICHES CLARTE

DES REPONSES CONCRETES A VOS QUESTIONS

BOURS'ACTIF

Pour gérer en ligne votre portefeuille titres au meilleur prix

Ce qu'il faut savoir ...

PRINCIPE

**Vous passez régulièrement des ordres de bourse.
Vous souhaitez diversifier vos placements en souscrivant des OPC⁽¹⁾.
Vous aimez suivre la Bourse en temps réel et profiter d'alertes boursières.**

Bours'Actif est fait pour vous !

Pour **4,50 € par mois seulement**, vous bénéficiez de conditions privilégiées pour gérer votre portefeuille titres en ligne sur creditmutuel.fr. Mieux encore, ces conditions profitent aux opérations réalisées sur l'ensemble des portefeuilles titres (les vôtres ou ceux de vos proches) rattachés à votre abonnement internet.

CARACTERISTIQUES

Avantage 1 : plus vous passez d'ordres de bourse sur le trimestre, moins vous payez de frais.

La Bourse à petit prix, c'est possible.

Que vous passiez des ordres de faible montant ou de montant important, vous êtes gagnant.

Et plus vous passez d'ordres sur le trimestre, moins vous payez cher. Un compteur vous indique à tout moment votre nombre d'ordres exécutés. Il est remis à zéro chaque fin de trimestre civil.

Bourse France ⁽²⁾	Tarif internet Bours'Actif	Tarif internet standard
Commission proportionnelle	10 premiers ordres du trimestre civil : 0,50% 10 ordres suivants : 0,40% au-delà : 0,30%	0,70%
Minimum facturé	8,00 €	9,90 €
Maximum facturé	19,90 €	Pas de maxi

Avantage 2 : vous ne payez plus de droits d'entrée sur les OPC CM-CIC⁽³⁾ souscrits en ligne.

0 % de droits d'entrée grâce à Bours'Actif, au lieu d'une réduction de 50 % des droits d'entrée pour une souscription saisie sur internet.

D'un simple clic, vous accédez sans frais à la gamme de fonds gérés par nos spécialistes, une gamme régulièrement récompensée.

Autres avantages

Grâce à Bours'Actif, vous réalisez parallèlement plein de petites économies.

1) Vous bénéficiez d'une réduction de 50 % sur les frais de Bourse France appliquée au 2^{ème} ordre passé sur une même valeur suite à un achat-vente dans la journée et portant sur une même quantité de titres.

2) Vous profitez de frais réduits pour vos ordres de bourse passés sur les places étrangères accessibles par internet⁽⁴⁾. Le maximum de facturation est particulièrement intéressant si vous passez des ordres de montant important.

Bourse Etrangère ⁽⁴⁾	Tarif internet Bours'Actif	Tarif internet standard
Commission proportionnelle	0,70%	0,90%
Minimum facturé	30,00 €	35,00 €
Maximum facturé	65,00 €	Pas de maxi

3) Vous ne payez plus de droits d'entrée sur les OPC CM-CIC⁽³⁾ souscriptibles dans le cadre de versements programmés mis en place sur votre portefeuille titres (Plan d'Epargne en Actions et compte titres ordinaire) par l'intermédiaire de votre Caisse de Crédit Mutuel.

4) Vous accédez gratuitement et en permanence aux cours en temps réel sur internet.

5) Bours'Actif vous permet de mettre en place gratuitement quatre alertes boursières par mois. Vous pouvez ainsi être informé de l'atteinte d'un cours ou de la survenance d'un événement boursier.

6) Lors de la passation d'un ordre, vous pouvez choisir d'être informé de son exécution, soit par email, soit par SMS, sans coût supplémentaire.

7) Vous êtes informé par email ou SMS au démarrage d'une OST (opération sur titres), avec une relance⁽⁵⁾ 48h avant l'expiration du délai en cas de non réponse sur une OST de type souscription, exercice de bons et paiement de dividendes en actions.

COMMENT VOUS ABONNER ?

Rien de plus simple : vous pouvez souscrire Bours'Actif directement sur notre site internet www.creditmutuel.fr si vous disposez déjà d'un contrat de banque à distance avec option « ordres de bourse » et compte titres rattaché ou auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel. Votre abonnement souscrit sur internet prend effet immédiatement et vous bénéficiez aussitôt des conditions privilégiées. Si l'inscription se fait au guichet, elle ne sera effective que le lendemain.

Le montant de l'abonnement est prélevé le 1^{er} du mois suivant l'inscription.

(1) OPC : Organismes de Placement Collectif.

(2) Euronext (France, Pays-Bas et Belgique).

(3) A l'exception des FCPI et FIP, et de certains OPC le mentionnant dans leur documentation légale (frais acquis à l'OPC).

(4) Allemagne, Angleterre, Autriche, Canada, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Norvège, Portugal, Suède, Suisse, Etats-Unis.

(5) Relance effectuée sous réserve d'une valorisation des droits ou bons > 500 € (pas de relance pour les OST « à court délai »).

Autres informations précontractuelles

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 –

N° ORIAS : 07 003 758.